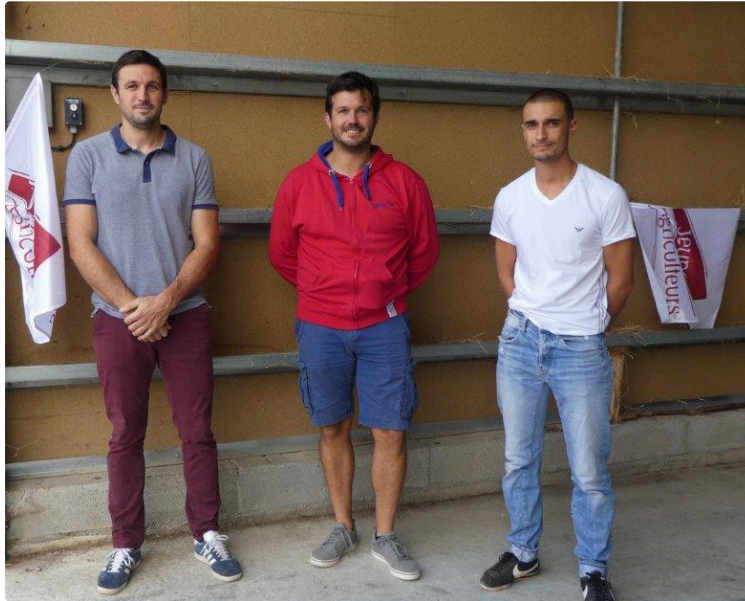


Rentrée syndicale des J.A.



Rentrée syndicale des J.A.

Rentrée syndicale des J.A.

La rentrée syndicale des Jeunes Agriculteurs du Gers vient de se dérouler à Chélan sur l'exploitation de Clément Niolet, en présence de Jean-Pierre Salers, conseiller départemental et le sénateur Franck Montaugé. Etaient également présents, Romain Duport et Jean-Luc Yelma candidats aux sénatoriales. Le président Xavier Duffau de Marciac et Benoit Dupuy de Brugnens le secrétaire, ont abordé les différents problèmes qui affectent actuellement l'agriculture, grevés cette année par des problèmes d'eau liés aux conditions climatiques et à la crise sanitaire qui ont engendré notamment des soucis de trésorerie. Les Jeunes Agriculteurs ne se contentent pas des constats mais planchent aussi sur les solutions envisageables



Pour favoriser l'installation des jeunes, l'attractivité des campagnes doit se renouveler avec l'amélioration des infrastructures numériques, le soutien des pouvoirs publics et des partenaires économiques, notamment les banques.

La construction de nouvelles retenues d'eau est indispensable pour gérer l'alternance de périodes de précipitations abondantes et de sécheresse qui impacte les cultures et donc les revenus. Encore faut-il simplifier les dossiers et intégrer les agriculteurs dans la gestion de l'eau

Les productions locales doivent être valorisées en permanence (pas seulement en période de crise sanitaire...), ce qui doit être discuté lors des projets de libre-échange qui mettent en concurrence des modèles de production aux rentabilités différentes. Cela passe aussi par l'approvisionnement des unités de restauration collective.

Il est temps de réduire le clivage entre le monde agricole et les citoyens ; une charte doit permettre de favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs afin de répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, particulièrement à proximité des habitations

Du point de vue trésorerie, les JA demandent le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le report des cotisations sociales sans frais ainsi que le versement à 100% des aides de la PAC à la mi-octobre pour l'ensemble des exploitations.

Enfin, le maintien de l'activité de l'abattoir d'Auch est essentiel aussi bien pour les éleveurs que pour le maintien de la main d'œuvre et donc de l'économie du département.

Après cet exposé, les deux délégués syndicaux ont répondu aux questions de l'assistance, principalement des élus avant de remercier la famille Niolet pour son accueil.

Texte et photos Odile Noulibos